

TEMOIGNAGE SUR LA FEMME MEDECIN MAROCAINE

A l'occasion de la Journée Mondiale de la Femme

Par

Naima Lamdouar Bouazzaoui

Professeur de Pédiatrie à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Rabat

Membre de l'Académie Nationale Française de Médecine

Rabat, le 7 mars 2003

Etre appelée en urgence pour soigner, assister un patient ou sauver une vie, est considéré actuellement par la femme-médecin marocaine, du fait de son éducation médicale, scientifique et humaine, un acte relevant des scènes de sa vie courante.

C'est ce témoignage que j'ai le plaisir d'apporter à l'occasion de la célébration de la Journée Mondiale de la Femme en mettant en exergue la diversité des activités de la « Femme » dans le développement culturel, social et économique de notre pays.

De prime abord, il me semble opportun de préciser certains repères historiques. L'on sait qu'avant l'indépendance du Maroc, il n'existait dans notre pays que la pratique de la médecine et non son enseignement.

Les perspectives de formation dans cette discipline se sont esquissées par la création en 1958 de l'Université Mohamed V. Elles se sont affirmées par l'inauguration en 1962 de la première Faculté de médecine, celle de Rabat suivie en 1975 de celle de Casablanca. Elles se sont consolidées par l'ouverture simultanée en 1999 des facultés de médecine de Fès et de Marrakech.

L'effectif de la première promotion 1962-1963, encore embryonnaire, comptait 30 filles sur 220 étudiants inscrits, soit 14% environ. Maintenant, quarante ans plus tard, il s'évalue, à la seule faculté de médecine de Rabat, à 2670 étudiants avec un pourcentage féminin de 57,4%.

Parmi les lauréats de la promotion initiale 1969-1970 figuraient 7 femmes avec un pourcentage de 32% environ sur un total de 22 déclarés docteurs en médecine. Présentement, les lauréats de la faculté de médecine de Rabat totalisent pour l'an 2000 un chiffre de 401 englobant un pourcentage de filles dépassant 54%.

Grâce aux efforts de l'Etat, la femme marocaine a acquis savoir, expérience et savoir-faire à tel point qu'en médecine, en quelques années, son parcours impressionne et sa compétence s'avère indéniable. Elle a conquis toutes les spécialités médicales et chirurgicales enseignées maintenant entièrement dans le pays. Elle soigne, enseigne la médecine et procède aussi à la recherche scientifique médicale.

On relève par exemple, sur l'effectif du personnel enseignant-chercheur de la faculté de médecine de Rabat estimé à 661 marocains, 183 enseignantes-chercheurs, soit 28% environ (27,68%).

Figurez-vous la tâche absorbante qui incombe à cette femme-médecin au quotidien, sans compter les responsabilités supplémentaires qui lui sont parfois attribuées en tant que chef de service clinique ? Et l'on compte, au seul Centre hospitalier universitaire de Rabat, 21 médecins-enseignantes chefs de service médical ou de laboratoire.

Pour mieux cerner sa situation en perpétuel devenir, nous allons l'appréhender sous le volet de la femme-médecin vis-à-vis d'elle-même, vis-à-vis du patient, de l'étudiant et de la recherche.

Vis-à-vis d'elle-même, la médecine ne cesse d'évoluer et d'acquérir des connaissances et des pratiques nouvelles sous l'impulsion des progrès gigantesques de la science et de la technologie. La formation continue et le perfectionnement s'imposent ainsi à elle dans sa spécialité et motivent sa participation active à toute manifestation médicale nationale et internationale relative à sa discipline. Elle doit en plus s'informer des nouveaux écrits et confirmer son expérience à la lumière des nouvelles données.

Vis-à-vis du patient, la mission de soins n'est pas toujours aisée à entreprendre. Elle réclame la mise à jour continue des connaissances pratiques complétée par une dimension psychologique et une disponibilité à l'écoute et à l'efficacité de l'acte puisque, comme vous le savez, la médecine est une profession scientifique et humaine.

Prévenir, soigner, suivre, conseiller, recommander, encourager, soutenir et établir un courant de confiance avec le patient et son entourage, résumant les différentes étapes de l'acte dans sa définition et dans son vécu visant la promotion de la qualité de la vie et la prolongation de l'espérance de vie.

D'ailleurs, un panorama de ce progrès se révèle dans le fait que, de mon temps, en ma qualité de médecin-interne du Centre hospitalier universitaire des années 1970, j'étais appelée à soigner une multitude d'enfants malnutris, déshydratés secondairement à des diarrhées, rachitiques ou présentant une diphtérie, un tétanos, une paralysie poliomyélitique ou des complications de la rougeole.

Actuellement, certaines de ces maladies ont disparu telles que la diphtérie, le tétanos néonatal, la poliomyélite et les complications de la rougeole grâce à l'application du programme national d'immunisation ou PNI ayant atteint en décembre 1999 un taux de couverture vaccinale de 90%. D'autres ont nettement diminué telles que la malnutrition et les maladies diarrhéiques.

Cette régression générale de la morbidité infantile a eu comme conséquence directe une diminution notable du taux de la mortalité infantile qui est passé de 130 pour mille en 1979 à 36,6 pour mille en 1997.

Souvent, l'état du patient implique le recours à des actes médicaux complémentaires dans diverses spécialités comme la biologie et la radiologie par exemple. Ainsi, intervient le recours à l'interdisciplinarité en médecine offrant une fluidité de contacts entre collègues hommes et femmes sans distinction, ouvrant de larges horizons à leur collaboration.

Vis-à-vis des étudiants, l'enseignement qui leur est prodigué n'est pas statique et figé mais exige d'être continuellement rénové et enrichi sous l'impulsion des actualités scientifiques et technologiques concernant les différentes spécialités. La femme médecin-enseignante s'informe, se forme et se perfectionne pour être à jour de sa mission.

D'ailleurs, j'ai exprimé la nature de cette mission dans le paragraphe rapporté ci-dessous extrait de la page 24 de mon sixième ouvrage intitulé «*Lettres d'un Professeur de Pédiatrie Chef de Service* » paru en 1998 :

« ... je rappelle l'importance de l'enseignement de la médecine. Il ne s'agit pas seulement de transmettre un savoir théorique. Il s'agit davantage d'associer la théorie à la pratique, d'introduire les innovations en raison de l'évolution rapide de la science, de la technologie et de la biologie et d'initier les étudiants à l'esprit de la méthode et de la synthèse. Le but essentiel visé consiste à préparer le médecin à cette profession scientifique, pluridisciplinaire et surtout humaine... »

Vis-à-vis de la recherche médicale, en plus de sa mission soignante et enseignante, le femme médecin-enseignante s'adonne à la recherche clinique et contribue, dans la mesure de ses possibilités, à son évolution.

L'on sait que, dans ce domaine, chaque médecin-enseignante marocaine déploie de gros efforts pour mener à bien cette mission qui s'effectue en général au sein d'une équipe avec parfois l'assistance d'une collaboration internationale ou d'une interdisciplinarité nationale. Ainsi, elle dirige et encadre les futurs docteurs en médecine dans l'élaboration de leurs thèses. Elle initie et mène différentes enquêtes et études dans les diverses phases de leur réalisation, leur communication ou leur publication.

A propos de publications, elles sont nombreuses et fécondes et enrichissent les pages des revues scientifiques nationales et internationales. En outre, en plus des brochures, des recueils, des guides et des mises au point, existent des ouvrages de médecine instructifs rédigés sous la plume de nos femmes médecins-enseignantes.

Que dire encore ?

Par la nature et la diversité des phases de son exercice, la femme-médecin marocaine se situe face à la vie qu'elle génère biologiquement en tant que «*femme* » et qu'elle assiste et fait épanouir en tant que «*médecin* » prévenant et soignant. Elle se place également face à la mort dont elle combat le processus de son aboutissement par ses différents actes médicaux de secours, de soins intensifs, de réanimation et d'humanité.

N'est-elle pas un maillon important dans l'évolution générale favorisée par le pays dans tous les secteurs de son développement ? Ne l'est-elle pas réellement en étant, depuis la naissance de l'être humain jusqu'à son dernier souffle, au service de la vie ?